

DISCIPLINE	Classe	Durée	Examineur
ECM	T ^{les} A,C,D	2h	DEPARTEMENT H/G/ECM

PREMIERE PARTIE : EVALUATION DES RESSOURCES (9pts)

- 1- Dans une production de 10 à 15 lignes, montre à l'aide de 03 arguments que la coopération bilatérale entre le Cameroun, l'organisation internationale de la francophonie et le Commonwealth porte les germes du néocolonialisme. (5pts)
- 2- Soit le document ci-dessous (4pts)



- a) Dégage deux attitudes citoyennes exprimées dans ce document. **2pts**
- b) Propose en argumentant deux raisons pour lesquelles l'on devrait promouvoir ces attitudes. **2pts**

DEUXIEME PARTIE : EVALUATION DE L'AGIR COMPETENT (9PTS)

Thème : La participation du Cameroun à la mondialisation

Documents

Document 1 : Signature des APE entre les représentants de l'Union Européenne et ceux du Cameroun



Document 2 : L’APE et les attentes naïves des acteurs locaux

L’APE vise essentiellement le libre-échange des marchandises même si les services et les investissements liés au commerce peuvent être abordés. Un accent particulier est mis sur l’efficacité des moyens de développement économique et social du Cameroun dans la mesure où il y a un faible taux d’exportations des produits primaires sans réelle valeur ajoutée vers l’UE. De ce fait, un rééquilibrage de l’accord commercial pourra éradiquer cette limite. Ces attentes ou souhaits de densification substantielle de l’accompagnement de l’UE pour l’accélération du développement des capacités productives apparaissent clairement comme naïves et utopiques de la part des agents économiques, de la société civile et des citoyens camerounais. L’APE étant un accord commercial, il n’a pas vocation à traiter réellement et efficacement des questions relatives à l’accroissement des flux des investissements dont le rôle est primordial pour les transformations économiques structurelles et le développement des capacités productives.

Source : Friedrich E.S ; *Le Cameroun face à l’Accord de Partenariat Economique (APE) avec l’Union Européenne : Menace ou opportunité*, Yaoundé, Novembre 2015.

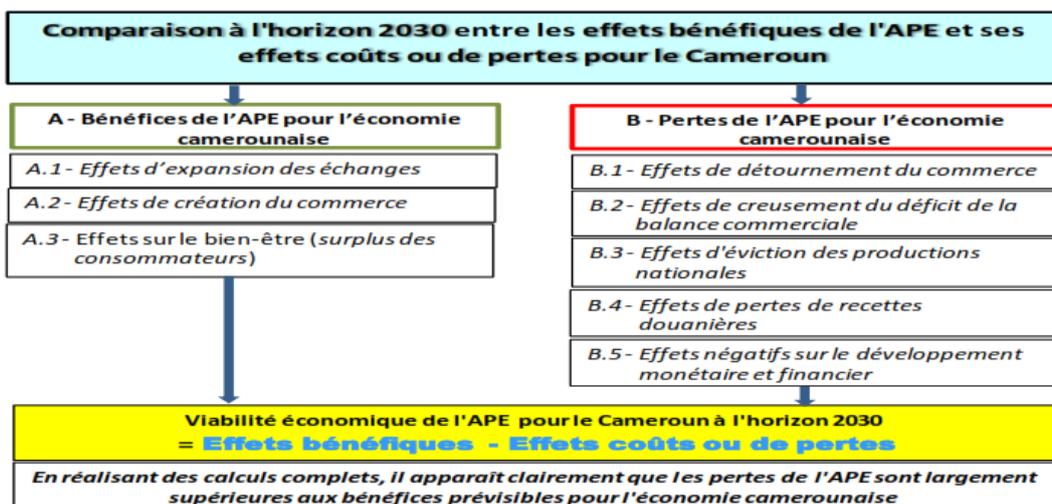
Document 3 : L’APE est-il économiquement viable pour le Cameroun ?

Un accord commercial de libre-échange est viable (économiquement et financièrement) pour un pays si celui-ci permet à ce dernier d’en tirer beaucoup plus d’avantages, de bénéfices et de bien-être que de coûts, pertes et autres effets négatifs. L’APE étant un accord commercial de longue durée (la durée de l’accord est illimitée et la période de libéralisation de 15 ans), quels sont les éléments qui justifient ou peuvent soutenir sa viabilité économique pour le Cameroun à l’horizon 2030 ? Cette viabilité économique de l’APE est-elle établie, prévisible et durable ?

Dans un article fort instructif d’Assen SLIM, les critères objectifs pour mesurer la viabilité d’un accord de libre-échange sont clairement exposés. Quatre critères peuvent être utilisés pour évaluer la viabilité économique de l’APE : il doit rassembler les pays à niveau de développement comparable; les pays doivent avoir des économies à fort degré de concurrence et de spécialisation; les pays doivent avoir un commerce mutuel important entre les membres et une forte complémentarité; l’accord doit être en adéquation avec le contexte économique mondial en vigueur et prévisible. Les importations du Cameroun en provenance de l’UE sont plus diversifiées et concernent essentiellement des produits manufacturés tels que les machines et les appareils mécaniques, les machines et les appareils électriques, les véhicules automobiles et les tracteurs ainsi que les produits pharmaceutiques. Selon la logique des échanges en zone de libre-échange, le Cameroun aura tendance à se spécialiser dans la production des matières premières et produits de base alors que l’UE le sera dans les produits manufacturés ou transformés. Cette configuration est défavorable pour l’avenir et les perspectives de l’économie du Cameroun.

Source : Friedrich E.S ; *Le Cameroun face à l’Accord de Partenariat Economique (APE) avec l’Union Européenne : Menace ou opportunité*, Yaoundé, Novembre 2015.

Document 4 : Evaluation de l’APE basée sur les critères de viabilité économique



Source : www.wikipedia.org

Consigne : les documents ci-dessus mettent en exergue la coopération multilatérale entre le Cameroun et Union Européenne, en insistant d'avantage sur la ratification des Accords de Partenariats Economiques (APE) et les risques encourut par l'économie Camerounaise. Rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches suivantes :

Tâche 1 : Montre à partir de deux exemples précis que la coopération Cameroun - Union Européenne est une relation déséquilibrée. 3 pts

Tâche 2 : Identifie dans les documents les attentes des acteurs locaux de la signature de l'APE et explique pourquoi ces attentes sont qualifiées de naïves selon l'auteur. 3 pts

Tâche 3 : Propose deux solutions au Cameroun pour que cette coopération lui soit plus favorable. 3 pts